

**Discours de Catherine Sarlandie de la Robertie  
Recteur de l'académie de Caen et chancelier de l'université**

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Monsieur le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,

Monsieur le Directeur Interrégional de la Mer Manche Est – Mer du Nord,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui au Rectorat pour concrétiser, de manière à la fois solennelle et conviviale, l'esprit de coopération qui nous anime autour des enjeux du développement durable.

Permettez-moi tout d'abord de rappeler l'engagement fort de l'Education Nationale, et tout particulièrement de l'académie de Caen, pour l'éducation et la formation aux différents champs du développement durable.

La Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 souligne d'ailleurs le rôle essentiel des établissements scolaires et universitaires dans la construction d'une société de la connaissance capable de répondre aux défis d'une société équitable, d'une économie verte et viable, bref d'un monde vivable pour les générations à venir.

Sensibiliser, former élèves et enseignants aux thématiques du développement durable, c'est avant tout leur donner les outils intellectuels et techniques pour faire face à ces défis et y répondre en citoyens, tout autant qu'en acteurs sociaux et économiques, de manière éclairée, active et responsable. C'est là une mission qui honore l'Ecole.

Depuis 2004, l'Education Nationale a fait de l'Education au Développement Durable une de ses priorités éducatives. L'académie de Caen est reconnue au niveau national pour son engagement en la matière.

Dans le domaine de la formation, les filières technologiques et professionnelles constituent sur notre territoire de véritables voies d'excellence. L'académie a donc développé une politique volontariste au service de la rénovation de la série STI, devenue STI2D et du verdissement des diplômes professionnels. Pour la formation des adultes, nous avons accompagné l'engagement du réseau des GRETA – sanctionné récemment par l'obtention du label GRETA Plus. Un portail unique, accessible à partir du site académique, témoigne de la mise en synergie de ces différentes actions d'éducation et de formation.

Cet engagement, aussi affirmé soit-il ne peut toutefois prendre tout son sens

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 13 JUIN 2012

## SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION RECTORAT- DREAL - DRAAF - DIRMER

[www.ac-caen.fr](http://www.ac-caen.fr)

**Contact presse :**

Fanny HOULLIER, chargée de communication  
02.31.30.16.35 - [communication@ac-caen.fr](mailto:communication@ac-caen.fr)



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



– et toute son efficacité - que si nous ouvrons l'Ecole aux partenariats et que nous coordonnons notre action avec celle des autres acteurs territoriaux du développement durable.

En effet, le développement durable, ce ne sont pas des réponses idéales à des questions prévisibles, ce sont des choix à effectuer, des décisions - souvent douloureuses - à prendre qui nécessitent à chaque moment une approche et une vision systémiques des problèmes et des enjeux.

Cette vision systémique, seule la multiplicité des coopérations et des partenariats est susceptible de nous l'apporter. C'est bien là l'objectif de la convention que nous allons signer aujourd'hui.

Agir ensemble, en synergie, apparaît en effet comme une nécessité, je dirais même comme une évidence. Les contenus d'enseignement et de formation, la nécessité d'une action éducative ouverte sur les enjeux des territoires de proximité rendent nécessaires des actions communes et une connaissance partagée de nos compétences et de nos fonctionnements respectifs.

La Basse-Normandie est le territoire de vie de 1 480 000 habitants, dont près de 300 000 élèves, apprentis et étudiants et plus de 26 000 personnels de l'Éducation Nationale. Sa situation entre terre et mer est un atout qu'elle doit pouvoir valoriser dans une stratégie d'aménagement et de développement durables, comme en témoignent par exemple les projets récents liés aux énergies marines renouvelables.

Il est donc logique que l'Éducation Nationale, dans le cadre de ses missions d'éducation et de formation, s'associe à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ainsi qu'à la Direction Interrégionale de la Mer pour bâtir la meilleure offre d'information et de formation possible sur les enjeux qui concernent notre territoire bas-normand.

Dans cette perspective, un levier me paraît particulièrement important : ce sont les démarches globales de développement durable dans les écoles et les établissements. Initiées très tôt dans l'enseignement agricole, elles sont aujourd'hui une réalité dans les autres filières d'enseignement. Près d'un tiers de nos écoles et établissements sont ainsi engagés dans des démarches globales de développement durable, associant contenus d'enseignement et actions éco-citoyennes. Nous sommes d'ailleurs, depuis cette année, la 3ème académie en France à proposer aux établissements une reconnaissance officielle de leur démarche. Il s'agit là d'une dynamique que nous souhaitons conforter et amplifier. C'est aussi un des enjeux forts de cette convention.

Je souhaite enfin remercier tous ceux qui, au titre des différents partenaires, ont œuvré pour que cette convention voie le jour. A ma connaissance, il s'agit de la première convention de ce type en France. Une fois de plus, la Basse-Normandie innove et je m'en réjouis. Cette cérémonie de signature ne marque cependant pas une fin mais un commencement. Les actions déjà programmées montrent, s'il en était besoin, la vitalité de la coopération que nous formalisons aujourd'hui.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 13 JUIN 2012

## SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION RECTORAT- DREAL - DRAAF - DIRMER

[www.ac-caen.fr](http://www.ac-caen.fr)

**Contact presse :**

Fanny HOULLIER, chargée de communication  
02.31.30.16.35 - [communication@ac-caen.fr](mailto:communication@ac-caen.fr)



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

